AR PREFECTURE
016-200054047-20161215-2016_12_15_15-DE
Reçu le 20/12/2016

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 18
Excusés-Absents : 09
Délégations : 06

Date de Convocation:
8 décembre 2016

Date d'affichage :
8 décembre 2016

Le quinze décembre deux mil seize à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 8 décembre 2016, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire**.

Etaient présents :
Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, Mme VILLEDARY Véronique, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric, M. GAULTIER Emmanuel Adjoints, M. PAULET Didier, M. PONTCHARRAUD Michel, Mme BARRY Marie-Christine, M. DEMONT Jean-Michel, M. DESBORDES Pierre, Mme DEVAINE Colette ; Mme FEURIAU Valérie, M. GANTHEIL Robert, Mme LAFONT Cindy ; M. POINTIER Emeric, Mme VIGNAUD Christine, Conseillers Municipaux,

Excusé(e)s / Absent(e)s:
M BOUTY Philippe ; M. GUINOT Jean-François ; M. VIGNAUD Jean-Michel ; M. LASCAUX Laurent ; M. MASDOUMIER Pascal ; Mme VICTOR Nathalie ; Mme DUMASDELAGE Chantal ; M. FLAYAC Serge ; Mme NGOMBET BITOO Madeleine

Délégations :
M. BOUTY Philippe à M. DUPRÉ Jean-Noël ; M. GUINOT Jean-François à Mme VILLEDARY Véronique ; M. VIGNAUD Jean-Michel à M. GERMANEAU Gilbert ; M. LASCAUX Laurent à M. DESBORDES Pierre ; M. MASDOUMIER Pascal à M. GAULTIER Emmanuel ; Mme VICTOR Nathalie à Mme LAMANT Marie-Line.

Secrétaire de séance : M. POINTIER Emeric

2016/12/15
N°15

15 - Urbanisme – Acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée AC N° 137 par la commune à Mr et Mme JONQUET Jean-Louis -

Monsieur le Maire informe ses collègues que Monsieur et Madame JONQUET Jean-Louis souhaitent céder à la commune, à titre gratuit, une bande de terrain cadastrée section AC N° 137 d'une superficie de 40 m², permettant ainsi de régulariser un état de fait car la dite parcelle fait déjà partie intégrante du domaine public.
La parcelle a été estimée à 50 €.
Les frais de notaire seront à la charge de la commune.
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir à titre gratuit la parcelle de terrain référencée ci-dessus à Monsieur et Madame JONQUET Jean-Louis.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve l'acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée section AC N° 137 d'une superficie de 40 m² ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer les actes notariés correspondants à cette acquisition.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 19 décembre 2016

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)